



Mouvement Pact Arim
pour l'Amélioration de l'Habitat



Paris, le 26 Septembre 2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mme Boutin accueille le Bureau de la FNC Pact Arim à Lyon le 24/09/07

Mme Boutin a participé à la réunion de bureau de la FNC Pact-Arim, qui s'est tenue le 24 septembre, dans le cadre des réunions de chantier organisées à Lyon par le Ministère. A cette occasion, le président Georges Cavallier a précisé à Mme Boutin les huit principaux engagements du Mouvement pour 2008 et a posé la question des moyens pour y parvenir :

- 1- Rendre salubres 1 500 logements par an (soit +50 % par rapport à 2006) grâce notamment à l'amélioration des dispositifs opérationnels pour les propriétaires occupants
- 2- Augmenter la prise en gestion de logements et d'hébergements d'insertion de 16 à 20 000 par an (+35%) en sécurisant les financements d'aide à la gestion et à l'accompagnement très social.
- 3- Augmenter le nombre de ménages accompagnés de 10 à 12 000 par an (+ 20%) en précisant les interventions des différents acteurs.
- 4- Porter la production de logements d'insertion à 1 000 par an (+20 %) en soutenant la constitution d'un réseau d'UES Pact Arim spécialisées et en sécurisant leur activité.
- 5- Porter à 7 000 la production de logements sociaux et très sociaux dans le parc privé en mettant en oeuvre un programme spécifique en Ile-de-France et des programmes d'ingénierie.
- 6- Augmenter les interventions en adaptation de l'habitat pour les porter à 15 000 par an (+50%) en maintenant un programme spécifique Anah de 50 M d'euros.
- 7- Conforter l'action dans les DOM pour atteindre 2 500 logements réhabilités par an.
- 8- Clarifier les conditions d'exercice des activités associatives visant à développer l'amélioration de l'habitat à des fins sociales et qu'elles traduisent en droit français la directive service européenne.

Madame Boutin s'est montrée très favorable aux actions du Mouvement et s'est engagée à examiner avec la Fédération plusieurs sujets, dont :

- Le développement des activités de maîtrise d'ouvrage d'insertion et l'accès des UES à la caisse de garantie du logement social.
- Étudier la question de l'application de la directive service aux activités sociales des Pact Arim.
- Le développement de l'innovation financière et technique notamment pour les propriétaires occupants pauvres et pour le développement de l'offre locative sociale dans le parc privé.
- L'adaptation au vieillissement.

« *Croyez bien que je partage [vos] convictions. C'est pourquoi, je puis vous assurer que vos engagements et vos réalisations sont et seront toujours pris en compte par les pouvoirs publics. N'en doutez pas* », a conclu Mme Le Ministre à l'issue de cette rencontre.

Discours de Mme Boutin au Bureau de la FNC Pact Arim disponible sur :
www.reunions-de-chantier.org/article.php3?id_article=53

Contact Presse :

Naziha NHARI, Chargée de Mission Communication
naziha_nhari@pact-arim.org